



MYRIAM WATTHEE-DELMOTTE

LITTÉRATURE ET RITUALITÉ

ENJEUX DU RITE DANS
LA LITTÉRATURE FRANÇAISE CONTEMPORAINE



P.I.E. Peter Lang



MYRIAM WATTHEE-DELMOTTE

LITTÉRATURE ET RITUALITÉ

ENJEUX DU RITE DANS
LA LITTÉRATURE FRANÇAISE CONTEMPORAINE



P.I.E. Peter Lang



MYRIAM WATTHEE-DELMOTTE

LITTÉRATURE ET RITUALITÉ

ENJEUX DU RITE DANS
LA LITTÉRATURE FRANÇAISE CONTEMPORAINE



P.I.E. Peter Lang

INTRODUCTION

Le rite : thème ou structure

La ritualité constitue un soubassement anthropologique sur lequel des pans entiers de la société reposent, sans conscience nécessaire de ses acteurs. Le monde occidental contemporain, non moins qu'un autre, se construit sur la « grammaire symbolique »¹ que constituent les rites, garants d'un lien social, c'est-à-dire du sentiment d'appartenance d'individus à une entité symbolique constituée par des valeurs partagées et activée par des formes d'expériences diverses du « vivre ensemble ». Selon Salvatore Abbruzze, le rite est « le véritable lieu du dialogue entre sujet et institution »². En ce sens, on peut postuler un rôle structurant opéré par les rites dans la quête de sens des écrivains français de la modernité³ qui, inscrits dans une civilisation aux racines judéo-chrétiennes, ne peuvent s'avérer totalement amnésiques à l'égard de l'héritage culturel (et institutionnel) des rites, qu'ils se déclarent croyants ou non. Que font-ils de ce legs ? Peut-il toujours être compris comme un élément structurant des représentations et des identités culturelles ? Dans quelle mesure constitue-t-il un appui ou une limitation des imaginaires littéraires ? Toutes ces questions induisent à la problématisation des rapports entre littérature et ritualité.

Cette problématique permet d'aborder la création littéraire contemporaine sous un angle souvent négligé, à savoir celui de ses substrats « mémoriels », en matière religieuse entre autres, au double sens de ce terme : la conservation passive d'impressions du passé qui continuent à influencer sur le comportement présent, et le mémorial, activité volontaire du souvenir. Les impératifs de la critique formatée par le dogme de la modernité, c'est-à-dire de la valorisation exclusive de l'innovation, sont en effet depuis plusieurs décennies concentrés sur l'invention poétique au détriment des normes, considérées comme peu pertinentes, voire inaptes à rendre compte de l'intérêt d'un travail littéraire. Et si l'inter-textualité est désormais un lieu commun de la critique, c'est dans la

¹ Lardellier, P., *Théorie du lien rituel*, Paris, L'Harmattan, 2003, p. 9.

² Abbruzze, S., « Derrière le rite : questions sur les rites religieux », in Dianteill, E., Hervieu-Léger, D. et Saint-Martin, I. (dir.), *La modernité rituelle. Rites politiques et religieux des sociétés modernes*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 219.

³ Cette étude envisagera les écrivains de la seconde moitié du XIX^e siècle à nos jours.

plupart des cas pour creuser l'écart sans considération du fait qu'une divergence repose sur un point de départ. Si l'on s'accorde bien sur l'émancipation de la littérature à l'égard de ses origines sacrales, la perspective mémorielle dont, dans le domaine français, on tronque souvent l'analyse par l'insensibilité au sémantisme religieux, permet de projeter une lumière rasante sur les productions littéraires qui fait jaillir plus spécifiquement leurs aspérités, car elle éclaire les questions de formes en leur restituant un horizon de sens sur lequel elles ont fait ou font signe.

Remarquons d'emblée que cette hypothèse de travail se heurte à un problème terminologique qui touche à la dévalorisation dont le mot « rite » fait les frais⁴, entre autres dans le sillage du fléchissement du religieux auquel il est indissociablement lié. Dans son acception courante, le mot « rite » est devenu péjoratif, soit parce qu'il est attaché à des pratiques cérémonielles religieuses elles-mêmes désinvesties de sens et jugées désuètes⁵, soit parce que, suite à l'émancipation du champ de la spiritualité elle-même à l'égard des rites⁶, on n'utilise plus le terme que dans le sens banalisé d'« ensemble de règles invariables » ou de « manière de faire habituelle », ce qui connote la routine, voire le ressassement ou le repli, autant de notions que la modernité déconsidère. Dans cette perspective, le rite en vient à ne plus désigner que des pratiques qui s'opèrent dans des contextes d'enfermement, comme les sociétés closes ou secrètes, toujours plus ou moins suspectes dans un contexte qui hypertrophie l'individu au détriment du social⁷, ou dans la compulsion de répétition de sujets pathologiques. Qui plus est, « chez les intellectuels élevés dans une tradition utilitariste, les rites ont généralement mauvaise réputation. On les prend pour des incantations vides, creuses, superficielles »⁸, note à raison Claude Rivière.

À cet égard, les ritologues du monde contemporain s'attachent à montrer un déplacement de leur objet d'études et à mettre, comme Liliane Voyé, « le rite en questions »⁹. Outre les rites religieux, ils

⁴ Pascal Lardellier souligne le problème dès l'introduction de son ouvrage, *Théorie du lien rituel*, *op. cit.*, p. 9 et sq.

⁵ Charles Perrot parle de « ritose » à l'égard du divorce entre les gestes rituels et le sens qui les porte ; voir « Paroles et gestes rituels dans le Nouveau Testament », in Devisch, R., Perrot, Ch., Voyé, L. et Chauvet, L.-M., *Le rite, source et ressources*, Bruxelles, Facultés universitaires Saint-Louis, 1995, p. 91.

⁶ Voir Voyé, L., « Le rite en questions », *ibid.*, p. 109-114.

⁷ *Ibid.*, p. 105. Précisons que ce sont les intentions occultes qui peuvent, à cet égard, être l'objet de critiques.

⁸ Rivière, Cl., « Structure et contre-structure dans les rites profanes », in Segré, M. (dir.), *Mythes, rites et symboles dans la société contemporaine*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 101.

⁹ Voyé, L., « Le rite en questions », *op. cit.*, p. 105.

analysent la sphère des actions profanes et montrent que les rites s'y pratiquent dans des domaines aussi divers que la politique, les sports, la vie estudiantine, les loisirs ou les médias, parfois sans être perçus comme tels par leurs acteurs¹⁰. Un travail sur un corpus littéraire s'inscrit dans cette mouvance ; comme Monsieur Jourdain faisait de la prose sans le savoir, la plupart des acteurs du phénomène littéraire accomplissent des rites à leur insu. Il ne s'agit pas d'entrer dans la tendance qui consiste, après avoir affirmé la disparition des rites, à les repérer partout de façon inconsidérée. Christian Bromberger dénonce très pertinemment ce travers qui consiste, après avoir clamé la mort des rites, à les retrouver partout renaissants¹¹. Mais les ignorer revient dans certains cas, et assurément lorsque le rite est présent sous forme de thème, à tronquer l'analyse d'un texte d'un élément important de l'intrigue romanesque ou de la poétique. Par ailleurs, certains écrivains misent en toute lucidité sur cette donne.

Il faut donc commencer par définir le rite dans son acception anthropologique, voire biologique puisque « la ritualité est une attitude appartenant, comme le note l'éthologie, à ce qu'il y a de plus archaïque et de plus constant dans les comportements entre vivants »¹². Les ritologues insistent à cet égard sur la permanence de l'attitude rituelle en situation de négociation avec une altérité terrifiante. Tout organisme vivant a tendance, en situation à risque, à s'en tenir à « ce qui a marché » précédemment¹³, c'est-à-dire à substituer au hasard la répétition d'un comportement qui s'est avéré efficace dans le passé et à l'adapter à la situation présente afin de s'assurer de sa gestion positive. En termes linguistiques, il s'agit de limiter l'arbitraire du signe en vue d'une optimalisation de la communication. Ce repérage du signe efficace, que Konrad Lorenz comprend comme le surgissement du comportement intelligent, est appelé le « déplacement systématique »¹⁴, puisqu'il donne lieu à la répétition d'un geste appris qui, en s'intégrant, donne lieu à un rite. La psychophysiologie allègue que « la préhistoire des rites dépasse les archétypes de Jung et se fonde sur la ritualisation animale qui reste présente dans notre

¹⁰ Oliviero, Ph. et Orel, T., *Enjeux du rite dans la modernité*, Paris, Recherches de Science Religieuse, 1991 et Rivière, Cl., *Les rites profanes*, Paris, P.U.F., 1995.

¹¹ Bromberger, C., *Le football, la bagatelle la plus sérieuse du monde*, Paris, Bayard, 1998.

¹² Rivière, Cl., *Les rites profanes*, op. cit., p. 8. Voir aussi Huxley, J. (dir.), *Le comportement rituel chez l'homme et l'animal*, Paris, Gallimard, 1971 (trad. fr.) et Atlan, J., *Éloge des rites et des jeux*, Paris, P.U.F., 1982.

¹³ Rivière, Cl., *Les rites profanes*, op. cit., p. 23.

¹⁴ Lorenz, K., *Essais sur le comportement animal et humain*, Paris, Le Seuil, 1970, p. 308-406.

génétique et nos structures nerveuses »¹⁵. Dans cette perspective, le rituel religieux n'est qu'une forme particulière de ritualité, ainsi appelée par analogie avec les habitudes codifiées entre vivants, Dieu étant (dans la logique de cette pensée) le Vivant suprême.

En un mot, en anthropologie, un rite est donc un pari¹⁶ jeté, dans la négociation d'une situation problématique à l'égard d'une altérité, sur l'efficacité de la reprise d'une forme considérée comme ayant fait ses preuves dans le passé. « La négociation avec une altérité, dieu, puissance occulte ou pouvoir social dont on essaie d'obtenir les avantages par contre-don, apparaît bien comme un caractère constant du rite »¹⁷ pour Claude Rivière. Il faut entendre ici le terme « altérité » au sens large, désignant tout ce qui dépasse notre pouvoir ou notre entendement, ce qui peut s'appliquer à des énigmes de type métaphysique comme à des réalités concrètes et ponctuelles ; peuvent être compris comme « altérité », selon les situations, la force divine ou le temps destructeur, mais aussi l'ennemi réel ou imaginaire, le futur inconnu, l'étranger, ou encore le supérieur hiérarchique. Comme le précise Marc Augé, « l'altérité que prennent en charge les systèmes rituels est multiple »¹⁸.

Le rite, dans ces situations, joue un rôle anxiolytique : il atténue l'angoisse éprouvée devant l'incertitude¹⁹. « Un rite, ça n'est jamais qu'une recherche de puissance »²⁰, remarque Maryse Choisy. Il est « une construction qui, une fois posée, assure une régularité et une permanence créées et entretenues par l'homme »²¹. Il faut donc considérer le rite dans son aspect constructeur, ce que souligne le linguiste Benveniste qui rappelle la racine européenne du mot : « poser de manière créatrice, établir dans l'existence »²², autrement dit « poser dans l'existence en

¹⁵ Chauchard, P., « Psychophysiologie des rites », in *La signification des rites*, Méolans-Revel, DésIris, 1993, p. 53.

¹⁶ Citons Philippe Oliviéro et Tufel Orel : « Parier n'est pas croire, mais au moins c'est se mettre dans les dispositions de la foi », in « L'expérience rituelle », in *Enjeux du rite dans la modernité*, *op. cit.*, p. 39.

¹⁷ Rivière, Cl., *Socio-anthropologie des religions*, Paris, Armand Colin, 1997, p. 88.

¹⁸ Augé, M., *Le sens des autres*, Paris, Fayard, 1994, p. 159.

¹⁹ Jean Cazeneuve a souligné cet aspect dans *Les rites et la condition humaine*, Paris, P.U.F., 1958. V. W. Turner et B. Malinowski l'ont démontré pour ce qui est des sociétés primitives. Mais sur le plan du psychisme individuel, Freud a également souligné la fonction anxiolytique du ritualisme dans l'étude des compulsions névrotiques.

²⁰ Choisy, M., « troisième discussion », in *La signification des rites*, Méolans-Revel, DésIris, 1993, p. 146.

²¹ Oliviéro, Ph. et Orel, T., *Enjeux du rite dans la modernité*, *op. cit.*, p. 22.

²² Benveniste, É., *Le vocabulaire des institutions européennes*, Paris, Minuit, 1969, p. 102.

ordonnant les formes dans une intention de manière créatrice »²³, clause qui renvoie à une dimension esthétique.

Parmi les différentes définitions du rite proposées par les anthropologues, celle de Claude Rivière élaborée à partir de celle de Jean Caze-neuve a pour avantage d'être de l'ordre de la synthèse et de s'appliquer tant aux rites sacrés que profanes : « Les rites sont toujours à considérer comme un ensemble de conduites individuelles ou collectives, relativement codifiées, ayant un support corporel (verbal, gestuel, postural), à caractère plus ou moins répétitif, à forte charge symbolique pour les acteurs et habituellement pour leurs témoins, fondé sur une adhésion mentale, éventuellement non conscientisée, à des valeurs relatives à des choix sociaux jugés importants, et dont l'efficacité attendue ne relève pas d'une logique purement empirique qui s'épuiserait dans l'instrumentalité technique du lien cause-effet »²⁴. Cette définition permet de distinguer clairement le rite du code ou de l'*habitus* : la symbolique mise en jeu et l'exaltation axiologique sont au-delà de la simple pragmatique²⁵. Le rite est en ce sens « un autre langage que celui des rationalités ordinaires »²⁶. Françoise Champion dénombre, pour sa part, encore trois composantes indispensables pour pouvoir parler de rite : le caractère institué, l'appel à un « nous » et la mise en jeu de la sensibilité²⁷.

Outre l'adéquation de cette définition aux rites évoqués dans les œuvres littéraires sous forme thématique, ces éléments peuvent s'avérer pertinents pour ce qui concerne le phénomène littéraire lui-même. Le rapprochement du littéraire et du rituel ne signifie nullement que tous les codes littéraires relèvent de la ritualisation. Mais réfléchir à l'objet littéraire, à ses conditions de création et de réception, en référence à la ritualité permet de souligner certains enjeux et aspects du *modus operandi* littéraire, tout particulièrement en ce qui concerne la littérature qui prend le risque d'aborder la question de l'altérité comme celle que Jean-Pierre Jossua associe à « l'inquiétude de l'absolu »²⁸, ou pour toute littérature qui pose les jalons d'un questionnement identitaire par la négociation d'un rapport à une altérité, ou pour celle qui tente d'écrire à la suite d'une expérience traumatique, etc. Cette perspective permet en

²³ Commentaire de l'étymon par Ph. Oliviero et T. Orel, *op. cit.*, p. 23.

²⁴ Rivière, Cl., *Les rites profanes*, *op. cit.*, p. 11. Cette définition reprend en l'affinant celle de Jean Caze-neuve dans *Les rites et la condition humaine*, *op. cit.*

²⁵ La définition permet aussi de comprendre la « ritose », soit le moment où, dans la pratique, le rite peut tourner au code ou à l'*habitus*.

²⁶ Champion, Fr., « De la désagrégation des rites dans les sociétés modernes », in Dianteill, E., Hervieu-Léger, D., Saint-Martin, I. (dir.), *La modernité rituelle. Rites politiques et religieux des sociétés modernes*, *op. cit.*

²⁷ *Idem.* Françoise Champion n'envisage pas le cas de la ritualisation pathologique.

²⁸ Jossua, J.-P., *La littérature et l'inquiétude de l'absolu*, Paris, Beauchesne, 2000.

outre de réfléchir de manière neuve à la question toujours énigmatique de l'efficacité littéraire.

Comme l'a noté Cornelius Castoriadis²⁹, le rite repose sur un ensemble de règles dont le respect conditionne la production des effets attendus et qui, s'il laisse une certaine marge à l'improvisation, repose avant tout sur la reproduction d'un modèle reconnu pertinent parce que symboliquement signifiant, même si cette signifiante n'est pas nécessairement conscientisée. Un rite est dès lors toujours aisément discernable : la rigidité de sa structure, induite par son caractère symbolique, impose certaines étapes et certains rôles fixes, même s'ils s'accommodent d'habillages divers. En tant que motif littéraire – terme utilisé ici non dans le sens restreint d'unité thématique, mais comme élément « intermédiaire entre l'image et le thème »³⁰ qui joue dans le texte un rôle structurant –, le rite apparaît donc non seulement par l'énonciation de son nom, mais encore par la mise en œuvre de sa structure. C'est pourquoi étudier le rite en tant qu'élément thématique convie nécessairement à investiguer du côté de la structure du texte, qui souvent ne lui est pas indifférente et parfois même se calque entièrement sur la structure rituelle. Car il faut remarquer qu'un rite s'analyse selon des paramètres qui s'accordent parfaitement à l'analyse littéraire, puisqu'il convient de l'aborder, comme le propose Claude Rivière, en tant que séquence temporelle d'actions, ensemble de rôles, structure téléologique de valeurs, moyens ordonnés aux fins et système de communication³¹.

Il va de soi que la logique textuelle reste première et ne s'inféode pas à la logique anthropologique d'un rite, qu'elle peut même contredire, comme l'a montré Georges Jacques à propos des rites d'initiation³². Mais dans tous les cas, la confrontation de la logique anthropologique et textuelle s'avère éclairante. Les études sur l'imaginaire littéraire ne

²⁹ Castoriadis, C., *L'institution imaginaire de la société*, Paris, Le Seuil, 1975, p. 259-230.

³⁰ Précisons que le concept de « motif » n'est pas utilisé ici dans son sens restreint de « sous-ensemble thématique » ; dans la foulée de David Gullentops, on considérera que le « motif » touche à la fois les contenus et l'écriture, et structure le projet littéraire lui-même par l'activation de fonctions multiples : catastrophique, intertextuelle, idéogrammatique, générative, topologique. Voir Gullentops, D., « Pour une migration du motif. Investigation critique de ses fonctions dynamiques », in *Athanor* n° 4 : *Migrazioni*, 1993, p. 45-53. Le critique se réfère à la poéticité de l'image littéraire telle que l'a analysée Jean Burgos (cet aspect sera développé dans la deuxième partie de cette étude).

³¹ Rivière, Cl., *Socio-anthropologie des religions*, op. cit., p. 83 et sq.

³² Jacques, G., « Théorie et pratique du roman initiatique. De la nécessité des nuances », in Watthee-Delmotte M. et Martens D. (dir.), *Cahiers électroniques de l'imaginaire*, n° 3, 2005 : *Rite et littérature*, <http://www.uclouvain.be/centre-recherche-imaginaire>.

peuvent se contenter des surfaces des textes en omettant de relier entre elles les images qui forment réseau ; elles ne peuvent davantage contraindre ce réseau à refléter un donné extratextuel. La littérature est de l'imaginaire verbalisé, et en ce sens tributaire au premier chef de son inscription dans le langage, dans un récit ou une poétique à chaque fois unique. Par « imaginaire », il convient d'entendre : la pensée organisée par un ensemble d'images mentales, c'est-à-dire le réseau interactif des représentations mentales nourri par l'héritage mythique, religieux, historique, etc., et par le vécu, et constamment réactivé dans les productions culturelles. Ce réseau est un système dynamique qui se superpose au réel pour lui octroyer une structure signifiante tant au niveau de l'interprétation individuelle que collective. Il ne s'agit pas de représentations fixes, mais d'un réseau sémantique interactif ; c'est précisément l'adaptabilité des structures de l'imaginaire à différents contextes qui explique sa puissance de façonnage du réel. Car « où est le réel humain ? Dans les fictions qui le constituent ! » écrit Nancy Huston : « Élaborées au long des siècles, ces fictions deviennent, par la foi que nous mettons en elles, notre réalité la plus précieuse et la plus irrécusable »³³.

Si les rites sont évoqués en littérature dans leur structure et si les textes misent sur un certain bénéfice fonctionnel à leur égard, il convient de s'interroger sur le caractère rituel des textes en question. On commencera dès lors par observer le caractère ritualisé de la littérature elle-même. L'analyse des cas, qu'il s'agisse de rites religieux ou non – les premiers offrant l'avantage d'un fonctionnement institutionnalisé assorti d'un symbolisme dûment commenté – s'enchaînera ici à une réflexion sur les modes ritualisés du fonctionnement du phénomène littéraire.

Comment rendre compte sans la trahir de cette expérience protéiforme et de cet au-delà du code et de la rationalité que convoque la ritualité présente en littérature ? Au sein d'une même culture, les langages se renforcent « quand leur conjugaison révèle de chacun ce qu'à lui seul il ne pouvait dire », remarque Michel de Certeau³⁴. En ce sens, la complexité du phénomène rituel impose le recours à des éclairages divers. Tout d'abord, les nombreux travaux des anthropologues permettent d'affiner la perception des invariants du phénomène rituel, de ses évolutions et glissements. La tâche n'est pas mince : en matière de rite, comme le souligne Yves Le Pogam, « les connaissances n'ont cessé de se complexifier avec l'émergence de théories contradictoires et avec les transformations des pratiques sociales liées aux changements incessants

³³ Huston, N., *L'espèce fabulatrice*, Arles, Actes Sud, 2007, p. 28-29.

³⁴ De Certeau, M., *La faiblesse de croire*, Paris, Le Seuil, (1987), rééd. « Points essais », 2003, p. 58.

caractéristiques de la modernité »³⁵. Or, il ne s'agit pas ici d'emprunter une notion pour l'utiliser métaphoriquement, mais de la prendre en compte comme objet central et outil d'analyse.

Ces éléments se joignent aux outils de la sémiologie, de la narratologie et de la poétique qui permettent de comprendre les structures textuelles et d'analyser les paramètres fondamentaux que sont le système des personnages, l'inscription spatiale et temporelle d'une intrigue, les modes de la narration, ou les ressorts expressifs de la langue poétique, supports habituels de l'herméneutique littéraire ici utilisés dans une démarche interprétative ouverte, telle que Charles S. Peirce et Paul Ricœur en ont donné l'impulsion. Le caractère foncièrement relationnel du rite invite à interroger les théories de la lecture et les apports de la sociologie de la littérature. En effet, les rites sont « les symboles que se donnent les sociétés pour exprimer des identités, les liens qui unissent leurs membres, les appartenances qui situent ceux-ci, et pour ordonner le monde dans ses diverses dimensions »³⁶ ; il faut donc envisager non seulement les fonctions de l'auteur et du lecteur, mais encore la littérature comme phénomène social et culturel, prise dans la dynamique de la société tout entière.

Cette problématique permet ainsi un retour critique sur les tendances contemporaines de la théorie littéraire. Le rite étant, comme le montre Pascal Lardellier, un « objet scientifique total »³⁷, l'interrogation sur le fonctionnement rituel de la littérature permet de rassembler des réflexions éparses dans le champ de la critique, qui rendent compte de manière atomisée de différents aspects du phénomène littéraire : la question de la mémoire culturelle et de l'intertextualité, des normes et des variantes, des codes pratiqués et du pacte de lecture, de la *mimesis* et de la dimension symbolique, etc. Et surtout, la référence au rite permet de comprendre l'au-delà du code, soit l'efficacité réelle (non seulement symbolique) de la littérature, au-delà de la seule question de la pragmatique textuelle, c'est-à-dire en englobant les aspects axiologiques et affectifs de la lecture. Ce faisant, on touche à ce qui reste trop largement impensé dans la théorie littéraire : l'aspect émotionnel et sensoriel mis en œuvre dans la lecture, vue non plus comme une activité exclusivement cérébrale, mais comme un rapport au médium et comme la mise en œuvre d'une sensibilité esthétique, avec une performativité réelle.

³⁵ Le Pogam, Y., « Avant-propos » à *Corps et culture*, [en ligne], 25 janvier 2005, <http://corpsetculture.revues.org/document561.html>.

³⁶ Voyé, L., « Les pratiques rituelles dans les sociétés modernes. Évolutions et interpellations », in Voyé, L., Delière, R., Cottin, J., Haquin, A. (dir.), *Des rites et des hommes. Regards d'anthropologie et de théologie*, Bruxelles-Paris, Lumen vitae, 2003, p. 7.

³⁷ Lardellier, P., *Théorie du lien rituel*, op. cit., p. 65 et sq.

Last but not least, le rite interfère avec ce qui, fondamentalement, distingue l'activité littéraire de beaucoup d'autres sphères de l'action humaine, à savoir son caractère ludique, même lorsque le rite évoqué est sérieux. Ceci engage à envisager sous un angle particulier une question qui fait retour dans la théorie littéraire : celle des valeurs et du sens véhiculés par la littérature, pratique qui se différencie des conduites humaines dont la finalité est entièrement rationnelle et utilitaire pour prendre une voie de traverse. En un mot, la problématique du rite se situe au croisement de l'étude des codes de représentations, de l'analyse des imaginaires et de l'approche des sensibilités.

Si l'étude des rites a longtemps fait partie intégrante de l'ethnologie, il n'est pas question ici de procéder à une approche ethnocritique de la littérature comme la pratiquent Jean-Marie Privat, Marie Scarpa ou Yvonne Verdier par exemple³⁸. Ces recherches entreprises à la suite des travaux de Van Gennep³⁹ convergent vers un même objet et s'avèrent résolument passionnantes, mais l'approche se focalise ici davantage sur l'interrogation des principes mêmes du fonctionnement rituel que sur les particularités de ses mises en œuvre locales. Il ne s'agit toutefois nullement d'en rester aux généralités : analyser un rite de façon purement fonctionnaliste, c'est se priver de la flexibilité de son vécu, où se joue également pleinement son sens. Et le risque existe, partant d'un « interprétant »⁴⁰ aussi structuré que le rite, d'appauvrir la lecture en pliant les textes à la dictature du code, travers tant redouté par Louis-Marie Chauvet⁴¹. Fort heureusement, le rite est toujours présence, et la littérature toujours déborde de la norme. En proposant cette piste lecture, il ne s'agit pour nous que de contribuer à améliorer l'intelligence des textes en rendant sensible à un aspect jusqu'ici trop souvent passé sous silence. C'est pourquoi cette analyse se veut à la fois attentive à la complexité des structures imaginaires et à l'épaisseur de l'écriture, l'une et l'autre étant indissolublement corrélées dans l'élaboration littéraire.

Le corpus qui a servi de révélateur à la problématique « rite et littérature » développée ici en a nécessairement délimité les contours. Il s'agit d'œuvres d'auteurs français de la seconde moitié du XIX^e siècle à aujourd'hui, tous marqués par une éducation classique teintée de chris-

³⁸ Voir par exemple Privat, J.-M., *Bovary/Charivari. Essai d'ethnocritique*, Paris, CNRS éditions, « Littérature », 2002 ; Scarpa, M., *Le carnaval des Halles. Une ethnocritique du Ventre de Paris de Zola*, Paris, CNRS éditions, « Littérature », 2000, Verdier, Y., *Coutume et destin. Thomas Hardy et autres essais*, précédé de *Du rite au roman. Parcours d'Yvonne Verdier*, Paris, Gallimard, 1995.

³⁹ Citons surtout le *Manuel de folklore français contemporain*, Paris, Picard, 1937.

⁴⁰ Au sens peircien du terme.

⁴¹ Chauvet, L.-M., *Du symbolique au symbole. Essai sur les sacrements*, Paris, Le Cerf, 1979, p. 257.

tianisme. Ils partagent certaines caractéristiques : une tendance à l'oni-risme, une tendresse pour le mythe, un lien fréquemment distendu au vraisemblable. Ils ont en commun d'être les hommes d'une rupture, exilés à l'égard d'ambitions politiques ou déçus par l'Histoire, et partagent une même attitude de retrait, qu'elle s'exprime par le dandysme, la solitude ou le simple éloignement des tumultes du monde. Certains ont fait entrer la ritualité dans leur vie, ainsi Barbey choisissant ses cravates et ses poses, Jouve réglant ses jours comme du papier à musique, Dalí délimitant ses quartiers d'hiver et d'été, ses heures de mondanité ou de travail – indice intéressant de l'emprise sur eux de l'apport structurant des rites à l'égard des turbulences indésirables du quotidien. Mais ici, seule leur élaboration littéraire importe. Or, si leurs styles d'écriture sont variés, leurs textes livrent la trace d'une imprégnation par diverses formes de ritualités, religieuses ou profanes, uniques (baptême, funérailles) ou réitérables, motifs qui, à l'analyse, apparaissent structurants.

L'analyse interne des textes gagne toujours à n'être pas séparée de la contextualisation des œuvres. La période envisagée ici (de 1850 à nos jours) est vaste et incontestablement marquée par des changements sociaux profonds dont les rites sont, entre autres, les indicateurs. Les années 1960, par exemple, ont pu être considérées comme « un moment brutal de rupture »⁴², qui a précipité les changements à l'égard d'une situation sociétale antérieure relativement stable pour ouvrir une ère de renouveau. En ce sens, les auteurs étudiés ici ont tous appartenu à une époque où les rites accompagnant le politique, l'économique et le social reposaient sur la religion en tant qu'instance légitimante, d'où l'importance de cette dimension dans leur imaginaire, fussent-ils ou non croyants. Il sera nécessaire de se pencher par la suite sur les auteurs des générations postérieures pour observer les modifications sensibles des axiologies et leurs retombées en matière de ritualités. Cette approche ne pourra toutefois s'opérer qu'après un premier cadrage de la question à l'époque antérieure.

Pour ce qui concerne les substrats religieux, Jérôme Thélot avance l'hypothèse selon laquelle « la relation des poésies et des poétiques – du romantisme à la modernité confondus – à ce christianisme qui les travaille et largement les institue, n'est pas ou n'est guère explicitée, de sorte que d'ordinaire cette relation se brouille et se biaise dans la conscience de soi des œuvres, conscience du coup sans assez de clairvoyance pour sortir des postures subies et des contraintes : le ressentiment, le dépit, la censure, quand ce n'est pas l'hostilité, forment communément dans beaucoup d'œuvres modernes la sorte d'implicite relation à cette part d'elles-mêmes – leur christianisme intérieur – qu'elles ne veulent

⁴² Voyé, L. « Les pratiques rituelles dans la société moderne », *op. cit.*, p. 9.

pas bien voir »⁴³. S'il faut tenir compte de l'importance dominante du christianisme, sans doute faut-il aussi prendre en considération les spiritualités autres que celles qui marquent majoritairement l'Occident, auxquelles les auteurs peuvent être sensibles. Ces perspectives nécessitent l'analyse des contre-structures rituelles et l'approche de ritualités autres que sous-tendues par une civilisation aux racines chrétiennes ; elles demandent aussi une connaissance des rites liés aux états critiques ou pathologiques. L'enjeu impose la maîtrise des éléments culturels, culturels et théoriques impliqués. On explorera donc ici un pan seulement de ces questions, mais clairement délimité, afin de donner prise à une approche maîtrisée.

Parmi la multiplicité des pratiques étudiées, l'intérêt des littéraires se porte naturellement en premier lieu sur les rites qui engagent fortement la parole : l'aveu/la confession, la prière, et sur ceux qui impliquent l'écriture : le journal intime, la lettre, le testament, etc. Nul étonnement à rencontrer dans le contexte d'œuvres liées à une rupture vécue des traces des rites de deuil, de séparation, de lutte ; l'initiation marque les textes porteurs d'espérance ; le grotesque témoigne d'une régénération possible par le rire. Les auteurs témoignent aussi du danger du ritualisme, fixation mortifère du rite, et des pièges du fétichisme ou de l'idolâtrie qui souvent, chez les lettrés, prend des allures de bovarysme. Certains rites (le mariage, le procès, etc.) ne seront pas abordés dans cette étude. La liste des formes rituelles analysées ici restera intentionnellement limitée : lorsqu'une problématique nouvelle s'esquisse, on peut en aborder les prémisses mais non prétendre l'épuiser. Cette étude permettra d'engranger suffisamment d'éléments pour donner lieu à une réflexion générale sur les modes et les enjeux de la ritualité en littérature et pour appeler des compléments ultérieurs. Elle n'a aucune prétention à l'exhaustivité, mais se propose d'envisager de manière conjointe des éléments d'analyse et de théorie littéraires jusqu'ici atomisés, et que la réflexion sur le ritualité permet, sous son angle particulier, de considérer comme corrélés.

⁴³ Thélot, J., « Prière romantique et sécularisation dans la poésie », in Godo, E. (dir.), *La prière de l'écrivain*, Paris, Imago, 2004, p. 182-183.